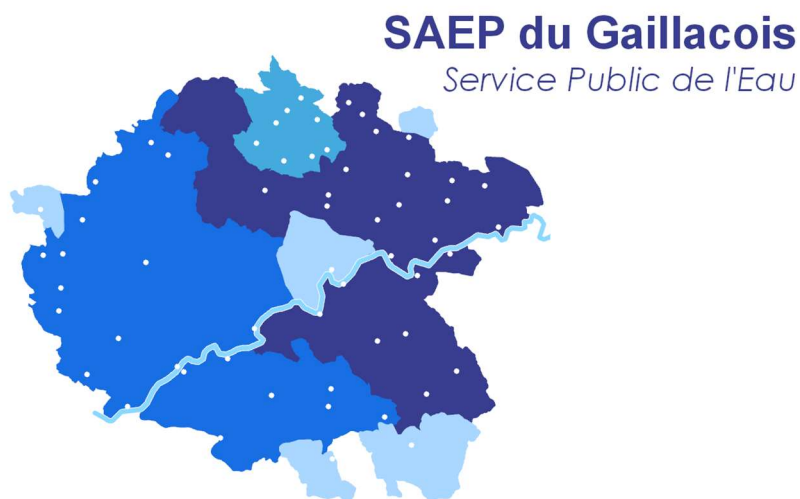


SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GAILLACOIS

Rapport annuel Sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable

Exercice 2021

SYNTHESE SUR LES 3 SECTEURS



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
Présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
Peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
 Reçu en préfecture le 17/02/2023
 Publié le 17/02/2023
 ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

1.	Caractérisation technique du service public de l'eau.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	4
1.2.	Mode de gestion du service.....	4
1.3.	Estimation de la population desservie et nombre d'abonnés.....	4
1.4.	Eaux brutes.....	4
1.5.	Eaux traitées.....	4
1.5.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	4
1.5.2.	Production.....	5
1.5.3.	Achats d'eaux traitées.....	5
1.5.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice.....	6
1.5.5.	Autres volumes (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1).....	6
1.5.6.	Volume consommé autorisé (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1).....	6
1.6.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	6
2.	Tarification de l'eau et recettes du service.....	7
2.1.	Modalités de tarification.....	7
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	8
2.3.	Recettes d'exploitation.....	9
2.4.	Estimation du Prix de l'eau moyen sur l'ensemble du syndicat.....	9
3.	Indicateurs de performance.....	10
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	10
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	12
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	12
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	13
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	13
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	13
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	14
4.	Financement des investissements.....	15
4.1.	Branchements en plomb.....	15
4.2.	Montants financiers.....	15
4.3.	État de la dette du service.....	16
4.4.	Amortissements.....	16
4.5.	Présentation des travaux engagés au cours de l'exercice 2019 (en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service).....	17
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	18
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	18
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	19

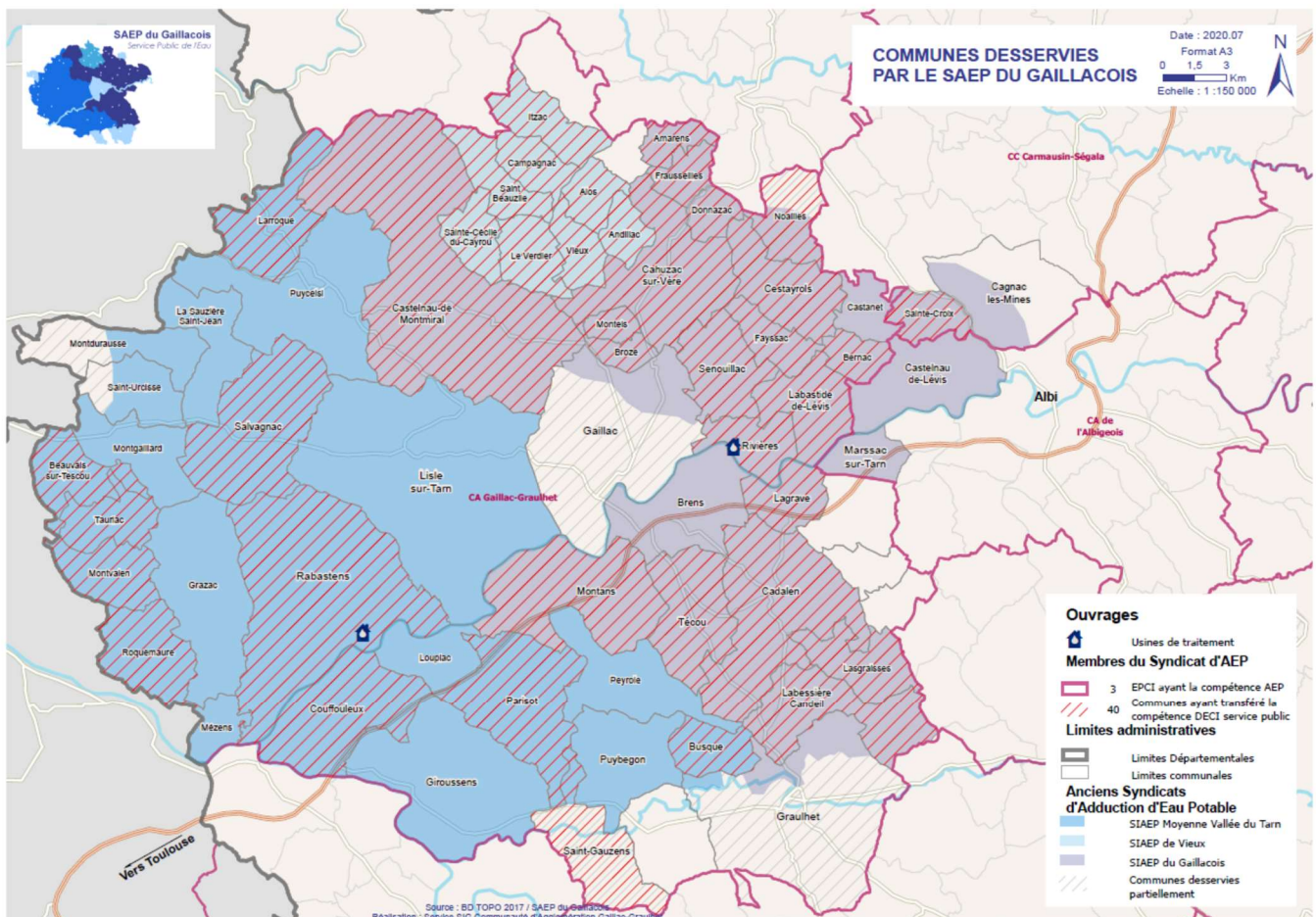
1. Caractérisation technique du service

Le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable du gaillacois est engagé depuis 2010 dans un processus de fusion qui est en cours d'achèvement. La consolidation des différentes données est encore perfectible malgré de nombreuses démarches qui ont accéléré et approfondi la connaissance des infrastructures et des procédures syndicales : PGSSE, Document unique, inventaire patrimonial... Le suivi par secteur reste pertinent sur le plan technique mais son intérêt diminue sur le plan comptable et financier au fur et à mesure de l'engagement d'actions syndicales importantes. Une réflexion à l'échelle du syndicat, couvrant tous ses métiers, sera menée dans le cadre du schéma directeur eau potable engagé par la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet dont le syndicat sera un acteur majeur. L'objectif est une présentation des conclusions du schéma dans le courant de l'année 2024 pour pouvoir engager les premiers investissements sur le budget 2025.

1.1. Présentation du territoire desservi

Territoire desservi (communautés d'agglomération ou de communes, communes desservies) :

- **Secteur de Rabastens** : **Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet** pour les communes de Beauvais-sur-Tescou, Busque, Coufouleux, Giroussens, Grazac, La Sauzière Saint-Jean, Larroque, Lisle-sur-Tarn, Loupiac, Montdurausse, Montgaillard, Montvalen, Mézens, Parisot, Peyrole, Puybegon, Puycelis, Rabastens, Roquemaure, Saint-Gauzens, Saint-Urcisse, Salvagnac, Tauriac ;
- **Secteur de Rivières** : **Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet** pour les communes de Amarens, Bernac, Brens, Broze, Cadalen, Cahuzac-sur-Vère, Castanet, Castelnau de Montmiral, Cestayrols, Donnazac, Fayssac, Frausseilles, Gaillac, Graulhet, Labastide de Lévis, Labessière-Candeil, Lagrave, Lasgraisses, Montans, Montels, Noailles, Rivières, Sénouillac et Técou ; **Communauté d'agglomération de l'Albigeois** pour les communes de Castelnau de Lévis et Marssac-sur-Tarn ; **Communauté de communes du Carmausin Ségala** pour la commune de Sainte-Croix ;
- **Secteur de Vieux** : **Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet** pour les communes de Alos, Andillac, Campagnac, Itzac, Le Verdier, Saint-Beauzille, Sainte-Cécille du Cayrou et Vieux.



1.3. Estimation de la population desservie et nombre d'abonnés

Le service public d'eau potable desservait, au 01/01/2021, près de 50 400 habitants pour **25 106 abonnés** (12 220 sur Rabastens, 12 114 sur Rivières et 772 sur Vieux).

1.4. Eaux brutes

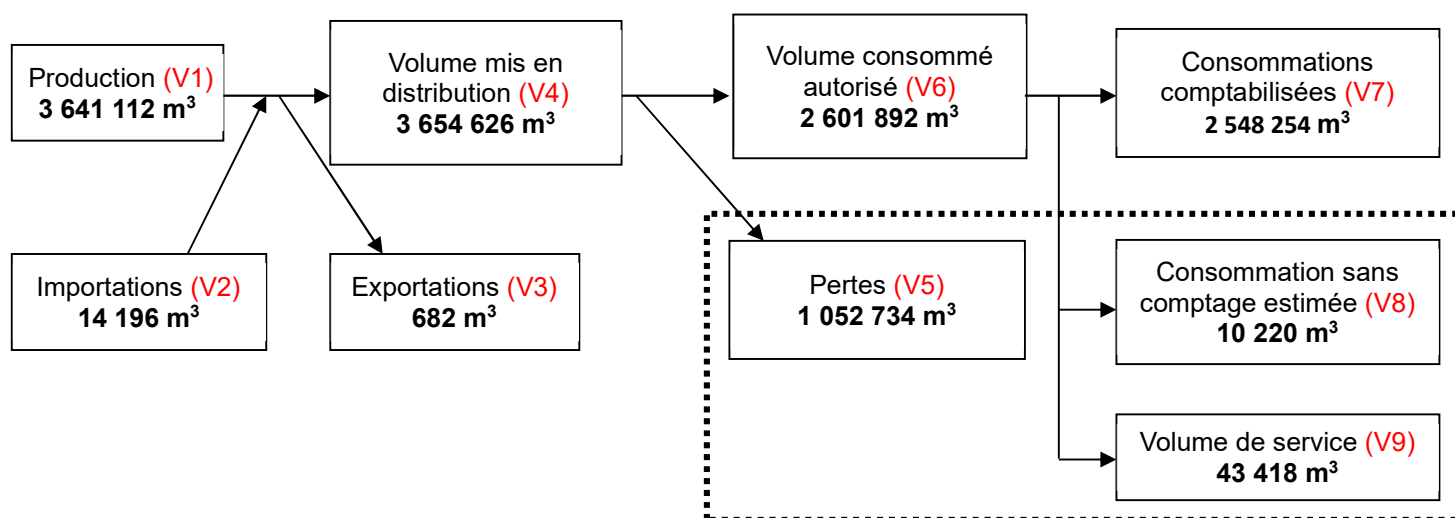
Le service public d'eau potable a prélevé **3 899 779 m³** pour l'exercice 2021 (3 898 252 pour l'exercice 2020). Tableau récapitulatif des prélèvements :

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Forage des Abriols à Larroque	Nappe souterraine	5 m ³ /H	4 886	4 702	-3.77 %
Rivière Tarn à Rabastens	Eau de surface	840 m ³ /H	1 889 127	1 927 442	+ 2.07 %
Rivière Tarn à Rivières	Eau de surface	780 m ³ /H	1 869 978	1 835 314	-1.85%
Forage de Guirbonde à Itzac	Nappe souterraine	14 m ³ /H	87 701	79 109	-9.80 %
Puits de Sesquièrre à Vieux	Nappe souterraine	9 m ³ /H	29 306	29 979	+2.30 %
Puits du Moulin d'Alos à Alos	Nappe souterraine	6 m ³ /H	17 254	23 233	+ 34.65 %
Total		1 654 m ³ /H	3 898 252	3 899 779	+0.04 %

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : **3.51 %** (3.57% en 2020).

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



Production (V1) : Volume produit aux stations de Rabastens et de Rivières + aux forages puits de Sesquièrre et du Moulin d'Alos

Importations (V2) : Achat d'eau à Véolia (Gaillac) et au SM des Eaux du LEVEZOU SEGALA

Exportations (V3) : Vente d'eau à la Mairie de Penne

Volume mis en distribution (V4) : V1 + V2 - V3

Pertes (V5) : V4 - V6

Volume consommé autorisé (V6) : V7 + V8 + V9

Consommations comptabilisées (V7) : Volume vendu aux abonnés + Bornes de puisage

Consommation sans comptage estimée (V8) : Bouches et Poteaux Incendie + Prises d'eau autorisées sur le réseau

Volume de service (V9) : Purge manuelle + nettoyage réservoirs + eau désinfectée nouvelles conduites

1.5.2. Production

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Forage des Abriols à Larroque	4 886	4 266	- 12.69 %	80
Rivière Tarn à Rabastens	1 889 127	1 895 823	+ 0.35 %	80
Rivière Tarn à Rivières	1 750 174	1 608 702	- 8.08 %	40
Forage de Guirbonde à Itzac	87 701	79 109	- 9.80 %	80
Puits de Sesquièrre à Vieux	29 306	29 979	+ 2.30 %	80
Puits du Moulin d'Alos à Alos	17 254	23 233	+ 34.654 %	80
Total volume produit (V1)	3 778 448	3 641 112	- 3.63 %	62.33

La nouvelle usine de traitement de Rabastens a été mise en service le 16 octobre 2018.

La nouvelle usine de traitement de Rivières a été mise en service le 23 avril 2019.

1.5.3. Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Véolia (Gaillac) pour Lisle sur Tarn	984	725	-26.32 %	60
Véolia (Gaillac) pour Castelnau de Montmiral	1 162	1 105	-4.90 %	60
SM des Eaux du LEVEZOU SEGALA pour Itzac	14 231	12 366	- 13.10 %	80
Total volume importé (V2)	16 377	14 196	- 13.32 %	77.42

Ces volumes restent négligeables par rapport au total des volumes distribués.

1.5.4. Volumes comptabilisés au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes comptabilisés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes comptabilisés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total vendu aux abonnés du secteur de Rabastens	1 288 304	1 266 522	-1.69%
Total vendu aux abonnés du secteur de Rivières	1 358 863	1 195 670	-12.00%
Total vendu aux abonnés du secteur de Vieux	82 261	86 062	4.62%
Total vendu aux abonnés (V7)	2 729 428	2 548 254	-6.64%
Mairie de Penne depuis Larroque (forage Les Abriols)	728	682	-6.32%
Total vendu à d'autres services (V3)	728	682	-6.32%

1.5.5. Autres volumes (voir tableau des volumes paragraphe 1.5.1)

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Variation en %
Consommation sans comptage Secteur de Rabastens	7 220	7 220	0%
Consommation sans comptage Secteur de Rivières	1 500	2 400	60.00%
Consommation sans comptage Secteur de Vieux	600	600	0%
Volume consommation sans comptage (V8)	9 320	10 220	9.66%
Volume de service Secteur de Rabastens	10 010	10 010	0%
Volume de service Secteur de Rivières	9 500	8 750	-7.90%
Volume de service Secteur de Vieux	25 710	24 658	-4.09%
Volume de service (V9)	45 220	43 418	-3.98%

1.5.6. Volume consommé autorisé (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1)

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé Secteur de Rabastens	1 305 534	1 283 752	%
Volume consommé autorisé Secteur de Rivières	1 369 863	1 206 820	%
Volume consommé autorisé Secteur de Vieux	108 571	111 320	%
Volume consommé autorisé (V6)	2 783 968	2 601 892	%

1.6. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **2 598 kilomètres** (1 596 km sur Rabastens, 900 km sur Rivières, 102 km sur Vieux).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
 Reçu en préfecture le 17/02/2023
 Publié le 17/02/2023
 ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE



2.1. Modalités de tarification

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Secteur de Rabastens	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 *	66.35 €/an	66.35 €/an	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Tranche unique	1.53 €/m ³	1.53 €/m ³	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.330 €/m ³	0.330 €/m ³	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

Secteur de Rivières	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 ou 20*	66.35 €/an	66.35 €/an	0 %
	Abonnement DN 30 mm	134.03 €/an	134.03 €/an	0 %
	Abonnement DN 40 mm	204.95 €/an	204.95 €/an	0 %
	Abonnement DN 60 mm	307.88 €/an	307.88 €/an	0 %
	Gros Consommateur	1 025.55 €/an	1 025.55 €/an	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	Tranche° 1 (0 à 80 m ³)	2.05 €/m ³	2.05 €/m ³	0 %
	Tranche° 2 (au-delà de 80 m ³)	2.38 €/m ³	2.38 €/m ³	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.330 €/m ³	0.330 €/m ³	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

Secteur de Vieux	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 *	85.80 €/an	85.80 €/an	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Tranche unique	1.6934 €/m ³	1.6934 €/m ³	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Redevance pour prélèvement	0.2426 €/m ³	0.2426 €/m ³	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.3300 €/m ³	0.3300 €/m ³	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

2.2. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation l'INSEE (120 m³/an) sont :

Secteur de Rabastens	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	66.35 €	66.35 €	0 %
Part proportionnelle	Tranche unique	183.60 €	183.60 €	0 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	249.95 €	249.95 €	0 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0 %
Part proportionnelle	TVA	15.93 €	15.93 €	0 %
Total des taxes et redevances		55.53 €	55.53 €	0 %
Total Facture de 120 m³		305.48 €	305.48 €	0 %
Prix TTC au m³		2.55 €/m³	2.55 €/m³	0 %

Secteur de Rivières	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	66.35 €	66.35 €	0 %
Part proportionnelle	Tranche° 1 (0 à 80 m ³)	164.00 €	164.00 €	0 %
	Tranche° 2 (au-delà de 80 m ³)	95.20 €	95.20 €	0 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	325.55 €	325.55 €	0 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0 %
Part proportionnelle	TVA	20.08	20.08	0 %
Total des taxes et redevances		59.68 €	59.68 €	0 %
Total Facture de 120 m³		385.23 €	385.23 €	0 %
Prix TTC au m³		3.21 €/m³	3.21 €/m³	0 %

Secteur de Vieux	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	85.80 €	85.80 €	0 %
Part proportionnelle	Tranche unique	203.20 €	203.20 €	0 %
Part proportionnelle	Redevance pour prélèvement	29.11 €	29.11 €	0 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	318.11 €	318.11 €	0 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0 %
Part proportionnelle	TVA	19.67 €	19.67 €	0 %
Total des taxes et redevances		59.27 €	59.27 €	0 %
Total Facture de 120 m³		377.38 €	377.38 €	0 %
Prix TTC au m³		3.14 €/m³	3.14 €/m³	0 %

L'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence du prélèvement d'eau brute à la distribution d'eau potable.

2.3. Recettes d'exploitation

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
 Reçu en préfecture le 17/02/2023
 Publié le 17/02/2023
 ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

Recettes de la collectivité :

Type de recette Secteur de Rabastens	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	2 774 977 €	2 732 615 €	-1.52 %
<i>dont abonnements</i>	803 796 €	815 886 €	+ 1.50 %
Recette de vente d'eau en gros	706 €	0 €	-100.00 %
Total recettes de vente d'eau	2 775 683 €	2 732 615 €	-1.52 %
Recettes liées aux travaux	144 644 €	182 838 €	+26.40 %
Total des recettes	2 920 327 €	2 915 453 €	-0.16 %

Type de recette Secteur de Rivières	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	3 726 239 €	3 391 264 €	-8.99%
<i>dont abonnements</i>	811 341 €	820 232 €	+ 1.10 %
Recettes vente d'eau non domestiques	316 €	1 720 €	+444.40 %
Total recettes de vente d'eau	3 726 555 €	3 392 984 €	-8.95%
Recettes liées aux travaux*	156 920 €	205 700 €	+31.09%
Total des recettes	3 883 475 €	3 598 684 €	-7.30%

Type de recette Secteur de Vieux	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	219 507 €	228 914 €	+4.29 %
<i>dont abonnements</i>	64 178 €	63 232 €	-1.47 %
Total recettes de vente d'eau	219 507 €	228 914 €	+4.29 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau sur l'exercice 2021 : **6 354 413 €** (6 721 745 € sur l'exercice 2020).

2.4. Estimation du Prix de l'eau moyen sur l'ensemble du syndicat

Prix de l'abonnement annuel	Nombre d'abonné	Recette 2021 €	Prix Moyen annuel
Secteur de Rabastens	12 220	815 886 €	66.7664 €
Secteur de Rivières	12 114	820 232 €	67.7094 €
Secteur de Vieux	772	63 232 €	81.90 €
Total Syndicat du Gaillacois	25 106	1 699 350 €	67.69 €

Prix du mètre cube consommé	Volume vendu en m³	Recette 2021 €	Prix Moyen du m³
Secteur de Rabastens	1 253 014	1 916 729 €	1.5297 €
Secteur de Rivières	1 195 670	2 571 032 €	2.1503 €
Secteur de Vieux	86 062	165 681 €	1.9251 €
Total Syndicat du Gaillacois	2 534 746	4 653 442 €	1.8359€

Le prix moyen de l'abonnement annuel sur l'ensemble du syndicat est de **67.69 €HT/an**

Le prix moyen du volume d'eau consommé sur l'ensemble du syndicat est de **1.8359 €HT/m³**

Le prix du mètre cube moyen sur l'ensemble de la structure pour 120 m³ comprenant la redevance pollution domestique versée à l'agence de l'eau (de 0,33 €HT/m³) est de **2,88 €TTC/m³**.

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes concernent les prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique commandés par l'ARS (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Analyses sur l'eau distribuée	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
Secteur de Rabastens			
Microbiologie (P101.1)	76	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	76	4	94.70 %
Secteur de Rivières			
Microbiologie (P101.1)	65	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	65	4	93.85 %
Secteur de Vieux			
Microbiologie (P101.1)	19	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	19	1	94.74 %
Ensemble du service			
Microbiologie (P101.1)	160	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	160	9	94.38 %

Les non-conformités physico-chimiques ne concernent que des références et non des limites de qualité (température et équilibre calco-carbonique).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013).

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL PARTIE A	15 au maximum		15
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	50%	10
TOTAL PARTIE B	30 au maximum		25
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL PARTIE C	75 au maximum		60
TOTAL (indicateur P103.2B)	120 au maximum		100

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

L'indice linéaire de consommation :

$$\frac{V_6 / \text{Linéaire de réseau}}{365} * 100 =$$

Secteur de Rabastens	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	70 %	69.17 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	2.25	2.20

Secteur de Rivières	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	77.57 %	73.69 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	4.22	3.68

Secteur de Vieux	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	71.39 %	75.95 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	2.92	2.99

Ensemble du syndicat	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	73,38 %	71.20 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	2.95	2.74

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **1.17** m³/j/km (1,13 en 2020).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de **1.11** m³/j/km (1,07 en 2020).

3.3.4. Renouvellement des réseaux d'eau potable

Ratio	Secteurs	Exercice 2020	Exercice 2021
Linéaire de réseau renouvelé en km	Secteur de Rabastens	6.93	2.11
	Secteur de Rivières	2.25	4.80
	Secteur de Vieux	0.45	0.70
	Ensemble du Syndicat	9.63	7.61
Taux de renouvellement du réseau	Secteur de Rabastens	0.20 %	0.19 %
	Secteur de Rivières	0.70 %	0.62 %
	Secteur de Vieux	0.45 %	0.69 %
	Ensemble du Syndicat	0.37 %	0.29 %

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0.29** % (0.37 % en 2020).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Indice de protection de la ressource exercice 2020	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Forage des Abriols à Larroque	4 886	80	4 266	80
Rivière Tarn à Rabastens	1 889 127	80	1 895 823	80
Rivière Tarn à Rivières	1 750 174	40	1 608 702	40
Forage de Guirbonde à Itzac	87 701	80	79 109	80
Puits de Sesquièrre à Vieux	29 306	80	29 979	80
Puits du Moulin d'Alos à Alos	17 254	80	23 233	80
Total volume produit (V1)	3 778 448	61.47	3 641 112	62.33

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **62.33 %** (61.47 % en 2020).

4. Financement des investiss

4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements Secteur de Rabastens	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	10	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	19	19
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.15 %	0.15 %

Branchements Secteur de Rivières	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.00 %	0.00 %

Branchements Secteur de Vieux	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.00 %	0.00 %

Le pourcentage de branchements en plomb restant par rapport au nombre total de branchements sur l'ensemble du syndicat en 2021 est de **0.08 %** (0.08 % en 2020).

4.2. Montants financiers

Secteur de Rabastens	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 812 036 €	1 767 476 €
Montants des subventions en €	842 512 €	31 974 €

Secteur de Rivières	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 461 300 €	1 221 500 €
Montants des subventions en €	736 139 €	79 500 €

Secteur de Vieux	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	39 749 €	86 949 €
Montants des subventions en €	-	7 879 €

4.3. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

Secteur de Rabastens		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		13 412 124 €	13 918 804€
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	395 544 €	427 851 €
	En intérêts	426 044 €	400 192 €

Secteur de Rivières		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		20 345 251 €	20 163 883 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	1 131 667 €	1 191 516 €
	En intérêts	568 148 €	537 201 €

Secteur de Vieux		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		0 €	0 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	0 €	0 €
	en intérêts	0 €	0 €

L'encours de la dette du syndicat en 2021 est de **34 082 687€** (33 757 375 € en 2020).

4.4. Amortissements

Montant de la dotation aux amortissements	Exercice 2020	Exercice 2021
Secteur de Rabastens	651 833,00 €	690 098.94 €
Secteur de Rivières	905 025,68 €	1 358 892.55 €
Secteur de Vieux	69 402,04 €	69 077.54 €
Montants des subventions en €	1 626 260.72 €	2 118 068.93

Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de **2 118 068.93 €** (1 626 260.72 € en 2020).

4.5. Présentation des travaux engagés au cours de l'exercice la qualité du service à l'usager et les performances envi

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
Reçu en préfecture le 17/02/2023
Publié le 17/02/2023
ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

Secteurs	Objet des travaux	Montants des travaux Budgétisés en 2021	Subventions accordées
Rabastens	Construction nouvelle usine de traitement eau potable « Foncoussières » + Maîtrise d'œuvre	337 787 €	
	Périmètres de protection	93 739 €	18 222 €
	Sécurisation alarme Châteaux / Usine	26 530 €	
	Réhabilitation de réservoirs	71 800 €	17 913 €
	Filtration Les Abriols	18 220 €	
	Conduite Couffouleux (suite traversée du Tarn)	13 044 €	
	Equipement nouvelle usine	47 615 €	
	Interconnexion Lisle-sur-Tarn et travaux Le Cayla	8 963 €	
	Interconnexion réseau Saint-Sulpice	22 609 €	
	Achat de compteurs	83 333 €	
	Acquisition matériel	93 203 €	
	Réfection pompage Giroussens et Lajanade	70 000 €	
	Télégestion, télésurveillance, compteurs de sectorisation	38 000 €	
	Aménagement site de l'Hermitage	75 333 €	14 061 €
	Renouvellement, renforcement et sécurisation réseau Rabastens, Larroque, Salvagnac, Puyelsi, Couffouleux, Busque, Lisle sur Tarn	755 000 €	
	Remplacement alimentation électrique Gratelauze	15 000 €	
Rivières	Renouvellement, renforcement, modification et déplacement de réseau Sénouillac, Castelnau de Lévis, Lagrave, Cahuzac sur Vère, Labastide de Lévis, Marssac sur Tarn, Técou	561 000 €	
	Travaux divers sur le réseau de distribution (régulation, ventousage, sectorisation)	38 000 €	
	Matériel et logiciels informatiques	11 000 €	
	Acquisition matériel d'exploitation et véhicules	32 000 €	
	Réhabilitation de réservoir (réservoir de La Tronque, toiture la Grésigne, vidange Cadalen)	192 000 €	
	Usine de Traitement et aménagement Lieurac	36 500 €	79 500 €
	Renouvellement de compteurs	335 000 €	
	Etudes périmètres de protection	3 000 €	
	Renforcement refoulement zone haute, rive droite du Tarn (études AVP)	13 000 €	
Vieux	Renouvellement de canalisations	65 740 €	
	Achat pompes, matériels divers	2 520 €	
	Interconnexion au réseau à Rivières	18 988 €	7 879 €

5. Actions de solidarité et de co décentralisée dans le domain

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Abandons de créance	Secteurs	Exercice 2020	Exercice 2021
Montant des abandons de créance Part collectivité	Secteur de Rabastens	22 472,20 €	71 767.17 €
	Secteur de Rivières	27 591,57 €	56 272.77 €
	Secteur de Vieux	0,00 €	4 684.99 €
	Ensemble du Syndicat	50 063,77 €	132 724.93 €
Nombre de demandes reçues	Secteur de Rabastens	54	239
	Secteur de Rivières	56	259
	Secteur de Vieux	0	16
	Ensemble du Syndicat	110	514

Pour l'année 2021, le montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité ramené au nombre de m³ d'eau vendu a été de 0.0521 €/m³ (0.0183 €/m³ en 2020).

Nombres d'aides accordées au titre de l'écrêtement ou dégrèvement : 150 soit 37 491 m³.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
 Reçu en préfecture le 17/02/2023
 Publié le 17/02/2023
 ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	50 000	50 400
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2.89	2.88
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99.34 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	92.76 %	94.38 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	73.38 %	71.20 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1.13	1.17
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1.07	1.11
P107.2	Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.37 %	0.29 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	61.47	62.33
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0.0183 €/m³	0.0521 €/m³